



Changeons de point de vue sur l'eau !

ZONES HUMIDES : MARAIS DE KERVIGEN (29)

Le marais de Kervigen lutte contre les marées vertes

À l'exutoire du bassin versant de la rivière du Kerharo, en fond de baie de Douarnenez, le marais de Kervigen couvre 22 hectares, en majorité occupés par le roseau commun. Grâce aux aménagements réalisés en 2003-2004, la roselière épure une partie du flux de nitrates apporté par le Kerharo et contribue ainsi à la lutte contre les marées vertes en baie de Douarnenez. Paul Divanac'h témoigne...

VALORISER UN POTENTIEL ÉPURATEUR

« Le marais de Kervigen est situé sur les communes de Plœven et Plomodiern, en arrière du cordon dunaire. La rivière du Kerharo le traverse d'est en ouest avant de se jeter dans la baie de Douarnenez. Dans les années 1990, Ifremer étudie le potentiel épurateur de la roselière. Les essais très positifs nous décident à lancer avec le Conseil général du Finistère une procédure d'acquisition des terrains (déclaration d'utilité publique). En septembre 1999, l'arrêté préfectoral autorisant la dérivation partielle du Kerharo vers le marais est obtenu. En 2003, la communauté de communes du Pays de Châteaulin et du Porzay signe une convention avec le Conseil général pour l'aménagement et la gestion régulière du site.

Deux ouvrages hydrauliques situés en amont et en aval du marais permettent de dériver une partie des eaux du Kerharo vers la roselière et de gérer le temps de séjour de ces eaux. L'ouvrage amont est équipé de passes à poissons pour les civelles et pour les truites. Deux canaux placés en amont et en aval du marais facilitent l'entrée des eaux dans la roselière, puis leur sortie. Au sein du marais, les eaux dérivées se répartissent librement sur environ 12 hectares de roselière.

... EN RESPECTANT LA BIODIVERSITÉ

Pour limiter l'accumulation de biomasse et rajeunir la roselière, une coupe a été réalisée chaque hiver de 2005 à 2007. Pour opérer sur la zone humide sans endommager le milieu, l'entrepreneur a adapté une ancienne dameuse à neige ! On veille aussi à réduire l'impact de la fauche sur la faune. Certaines zones sont préservées de toute fauche pour laisser un ensemble d'habitats favorables à l'avifaune. 703 oiseaux de 30 espèces différentes ont été recensés lors de la campagne de baguage de 2010. Certaines sont peu communes dans la région comme la gorge bleue à miroir, la locustelle tachetée, la rousserolle turdoïde.



« La gestion de nos zones humides est essentiel pour réduire les nitrates et améliorer la qualité de l'eau. »

Paul DIVANAC'H,

Vice-président à l'environnement de la communauté de communes du Pays de Châteaulin et du Porzay (Finistère)

Le phragmite aquatique, mondialement menacé, a été identifié pour la première fois. Ces résultats, en hausse depuis 2006, montrent l'intérêt de nos petits marais littoraux.

LES RÉSULTATS

L'activité des micro-organismes se développant autour des rhizomes des roseaux et le prélèvement des sels nutritifs par les plantes du marais divisent en moyenne par deux les concentrations en nitrates. La dérivation est autorisée du 1^e mars au 30 juin, et pour une partie seulement du débit afin de respecter le débit réservé dans la rivière. A l'exutoire du Kerharo, nous avons, grâce à l'action de la roselière, un abattement moyen de 20 % des nitrates. Ces résultats nous valent de nombreuses visites, car pour lutter contre les marées vertes, il n'y a pas de petite contribution. »

Bassin versant du Kerharo : **49 km²**

Marais de Kervigen : **22 ha** dont 12 font l'objet de la dérivation annuelle du Kerharo

2 communes concernées : Plomodiern, Plœven

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Pays de Châteaulin et du Porzay

Coût de l'aménagement : **118 200 euros ht** (hors acquisition des terres)

Coût du fonctionnement: 14 000 euros TTC par an, en moyenne sur 7 ans.



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr